ART. 12 N° CD31

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2016

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 3959)

Adopté

AMENDEMENT

N º CD31

présenté par Mme Got, rapporteure

ARTICLE 12

À la seconde phrase de l'alinéa 41, après le mot :
« avant »,
insérer les mots :

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

« l'expiration d' ».